



BUCEY EN OTHE

Edito N° 14

NOVEMBRE 2019



Mot du Maire

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve en cette fin d'année 2019

Plusieurs événements importants ont marqué l'année.

Le départ de Laurence Lamalle deuxième adjointe en septembre, la famille s'est installée à Toulouse suite à la nomination de son mari dans cette région. Le conseil souhaite à toute la famille réussite et épanouissement dans cette nouvelle tranche de vie. Je remercie Laurence Lamalle pour son engagement et son action en particulier au sein du SIGRS.

Le conseil municipal a procédé à l'élection de Madame Marie-Christine Desrousseaux au poste de deuxième adjoint pour la remplacer. Sa mission, gérer la communication fonction qu'elle assumait déjà en qualité de conseillère, gérer l'action sociale, les fêtes et cérémonies, le fleurissement et l'encadrement du personnel.

Après l'achèvement du chemin des « Blancs Chiens » et l'aménagement de l'accès au monument aux morts, une autre tranche de travaux a monopolisé notre énergie : la mise en accessibilité des vestiaires du stade et la création d'un parking sur l'ancien court de tennis. Un pare-ballon a été mis en place pour protéger la zone du parking. Un aménagement urbain (bancs et poubelles) complètera l'ensemble à très court terme, l'installation sera exécutée par notre agent communal au cours de cet hiver.

En ce qui concerne l'église, une étude a été confiée à un architecte des bâtiments de France spécialisé dans le patrimoine. Les conclusions de cette étude nous permettront la mise en place d'un programme de rénovation et l'octroi de subventions de la part du Département, de la Région et de l'Etat pour assumer le financement des travaux.

Nous sommes rentrés dans une période dite préélectorale. Tous les Bucetons sont concernés par la gestion de notre commune. J'invite cordialement ceux et celles qui souhaiteraient s'informer à se rapprocher du Maire et de ses adjoints qui en toute transparence pourront répondre à leurs questions.

Je vous souhaite d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année entourés de vos familles et amis et je vous donne rendez-vous en début d'année pour notre traditionnelle cérémonie des vœux.

Le Maire

Pascal Desrousseaux

CALENDRIER 2019/2020

Samedi 7 décembre : Saint Eloi (AAB)

Dimanche 15 décembre : Marché de Noël (AAB)

Samedi 8 février : Belote (AAB)

Dimanche 15 mars : Carnaval (AAB)

Dimanche 5 avril ; Rando'huîtres (section Gymnastique)

Lundi 13 avril : Chasse à l'œuf (AAB)

Dimanche 7 juin : Repas des anciens élèves de Bucey (AAEB)

Dimanche 28 juin : Repas dansant à la salle de fêtes de Villemaur sur Vanne
(AAB)

Dimanche 15 mars et dimanche 22 mars : Elections municipales

Erratum : dans le précédent édito à l'article « une belle fête pour l'anniversaire des 40 ans de l'AAB » il fallait lire concernant les entraîneurs de foot dans le passé Jany Thomas et non Jacky Thomas.

AU FIL DU TEMPS

Décès

Nous avons eu la tristesse d'apprendre au cours de l'été les décès de

Madame Valérie TENNAH le 30 juillet 2019

Monsieur Christian LECLERC le 10 août 2019

Toutes nos pensées ont accompagné leur famille

Naissances

Matteo le 7 mars 2019 chez Monsieur Geoffrey COZZOLI et Madame Carole RAMOUSSET
21, rue du Grand Chaast

Toutes nos félicitations aux parents

Mariage de

Geoffrey COZZOLI et Carole RAMOUSSET
le 4 septembre 2019



Mariage de

Jérémy BUNELLE et Cassandra HENRY
le 7 septembre 2019

et parrainage civil de leur fille Zély née le 20 juillet 2018

Toutes nos félicitations aux jeunes époux

Le carnaval

Les nuages ont laissé peu de place au soleil pour le carnaval de l'Association d'Animation de Bucey-en-Othe. Toutefois, les habitants sont venus nombreux défiler avec les membres de l'association. Le char des petits enfants a été, comme d'habitude, pris d'assaut. Ceux-ci étant trop heureux de se promener sans se fatiguer. Et en fin de cortège le Roi Carnaval est allé vers sa destinée fatale. L'après-midi s'est terminée sous le préau de la mairie, avec la dégustation des beignets cuisinés par les bénévoles.



Chasse à l'œuf

Petit attroupement au stade lundi de Pâques : c'étaient les parents et grands-parents qui avaient répondu à l'invitation des membres de l'Association d'Animation de Bucey-en-Othe. Fidèles à la tradition de Pâques, ils avaient dispersé des œufs dans la nature. A leur arrivée les bambins de moins de quatre ans ont fouillé un petit périmètre à l'orée du bois pendant que les plus âgés suivaient un parcours dans la forêt. Les adultes s'amusaient toujours de voir les yeux des petits pétiller à la découverte d'un œuf. Pour les grands l'enjeu était plus important c'était à celui qui en rapporterait le plus. La matinée s'est terminée par le verre de l'amitié.



La fête de la Révolution

Dimanche 30 juin, le château de Bucey-en-Othe s'est animé pour un après-midi révolutionnaire. Les membres de l'Association d'Animation du village ont accueilli le public avec le verre de l'amitié puis ont partagé un repas sous la halle. Les festivités ont débuté par des "vaudevilles" interprétés par la troupe théâtrale "la Comédie des champagnes". Ensuite, Chantal, incarnant une bougeoise de l'époque, a relaté la vie difficile de cette période historique. Puis, pour un 14 juillet avant l'heure, une association de Méry sur Seine, "Choream" dirigée par une passionnée Véronique, a présenté une parade militaire rythmée par le tambour de Michel. Pour compléter leur garde-robe, l'Harmonie Municipale de Romilly leur avait prêté des costumes éclatants. Dans le décor un mobilier retenait particulièrement l'attention. Des bénévoles avaient fabriqué une guillotine très présente à la Révolution. Jean-François Villanné a retracé l'historique de cet élément destructeur. Parmi la foule, on a remarqué des demoiselles couronnées : si Miss Orée d'Othe était retenue par d'autres obligations, ses deux dauphines et Miss Romilly représentaient la jeunesse des villages alentour.

Michel Renaudot a présenté l'outil en Main et un cordier expliquait son savoir-faire.

Une exposition de grande qualité avait été préparée par Myriam Provence, une passionnée d'histoire. Sur une dizaine de panneaux, elle a présenté la révolution du 5 mai 1789 au 9 novembre 1799 tant au niveau national qu'au niveau du département, du canton et de la commune. On apprend la naissance du département par décret le 15 janvier 1790. Elle aborde les différents



domaines : la noblesse, l'église, l'économie, l'enseignement, l'armée sans oublier les faits marquants comme La Terreur, La charte des Droits de l'homme et du Citoyen, la création du calendrier révolutionnaire. Une exposition éphémère richement documentée qui mériterait de se prolonger dans d'autres lieux.

L'assemblée générale de l'Association pour la sauvegarde du Patrimoine

Le 16 mars 2019, l'assemblée générale a été suivie de la présentation de l'Etude Patrimoniale sur l'église de Saint Jacques le Majeur.

Aurélie Louis (Graphein Patrimonia), chercheur en histoire, spécialisée dans la connaissance et la valorisation du patrimoine a présenté le fruit de ses recherches.



Les foires aux livres

Organisées par l'ASPBO sur fond de brocante, les bénéfices de ces foires aux livres sont entièrement consacrés à la restauration de l'église et de son mobilier. Elles ont eu lieu le 28 avril, 1er mai, 15, 18 et 25 août.



Les journées européennes du Patrimoine

L'église a ouvert ses portes pour les Journées Européennes du Patrimoine

Après une visite commentée de l'église et des objets mobiliers, les amoureux du patrimoine ont pu admirer l'exposition de Saint Jacques et les photos de Dominique Roy. Des témoignages de randonneurs et un recueil photographique étaient à disposition pour apporter des informations sur les chemins de pèlerinage vers Saint Jacques de Compostelle.

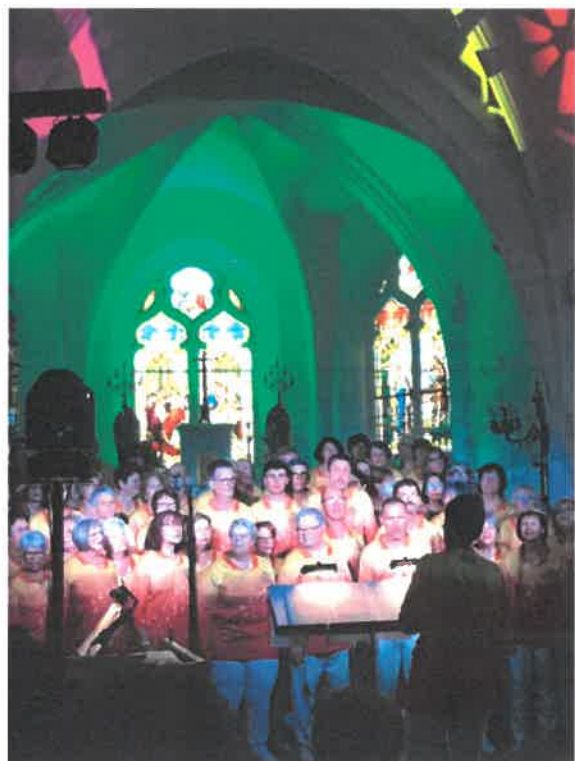
L'Association Pour la Sauvegarde du Patrimoine de Bucey-en-Othe réserve toujours de belles surprises aux visiteurs lors de ses manifestations. Elle met aussi en valeur les talentueux musiciens du département, des jeunes souvent passionnés depuis leur enfance. Laurence Clery, à la harpe, a commencé la musique dès 10 ans et a depuis collectionné de nombreux prix et médailles. Elle enseigne aujourd'hui à Saint André les Vergers. Céline De Tuche, à la clarinette, a débuté plus tard vers l'âge de 15 ans, après avoir joué dans l'Harmonie de Chavanges puis dans l'Isère. Elle est revenue dans son département d'origine et occupe actuellement le poste de chef d'orchestre dans l'Harmonie de Music' en Othe. Cet instant musical associant harpe et flûte a été fascinant et a permis de découvrir des airs inconnus du grand public : Asturienne de Berthomieu, Pavane de Fauré Pavane, Sonate de Donizetti.



Le concert du 6 octobre

Ce dimanche 6 octobre, c'était un rendez-vous qu'il ne fallait pas manquer !

L'Association pour la sauvegarde du patrimoine avait invité la chorale « Tout pour la chanson » présidée par Yves Paille et dirigée par Isabelle Henry, composée de 80 choristes et 5 musiciens qui ont enchanté un public venu nombreux. La popularité de ce groupe local dépasse les frontières de l'Aube. Ils se produisent régulièrement en France et à l'étranger.



La rando'huîtres

Ce dimanche 24 mars, les participants à la rando'huîtres de printemps de la section gymnastique de l'Association d' Animation de Bucey-en-Othe se sont retrouvés dans la brume au départ de leur marche. Les premiers kilomètres se sont donc effectués dans une fraîcheur matinale. Mais fort heureusement le temps s'est peu à peu dégagé pour le plus grand plaisir des visiteurs extérieurs à la commune qui, arrivés au sommet de la côte de chaud-Midi, ont profité d'une vue panoramique sur tout le village.



Au retour dans la cour de la mairie, les huîtres " Marennes d' Oléron" et l'ambiance conviviale furent très appréciées.

La fête des mères



Le Maire et les conseillers municipaux ont mis à l'honneur les mamans . Pascal Desrousseaux a profité de ce moment de retrouvailles pour évoquer le travail de Guillaume Léger au niveau de la serre municipale. Il a invité la population à participer à l'effort de fleurissement et précisé qu'une bourse d'échange aux plantes se mettait en place. Après le verre de l'amitié une rose a été offerte aux mamans.

Les anciens élèves de Bucey en Othe

Les adhérents de l'Amicale des Anciens Elèves de l'école de Bucey-en-Othe se sont retrouvés dans la cour de leur ancienne école le dimanche 2 juin. Après de longues embrassades, chacun s'est installé pour réaliser la photo souvenir 2019 sous l'oeil attentif du photographe Jean-Marie Poisson.



Après quelques mises en bouche, les invités se sont installés à table et ont découvert, accroché à leur serviette, un joli cadeau : un stylo au nom de l'amicale.

Confortablement installés les participants ont ensuite suivi les travaux de l'assemblée générale de l'association. La présidente, Réjane Milley, a exprimé sa satisfaction. En effet cette année, encore, la rencontre des anciens élèves a été une réussite grâce à la mobilisation d'une vingtaine de bénévoles. Autre satisfaction du côté des finances avec des comptes équilibrés qui permettent d'envisager sereinement l'année prochaine. Le vote à l'unanimité des résolutions a permis d'enchaîner rapidement sur le repas. C'est Philippe Marey et Davy Coffinet, deux musiciens chanteurs, qui ont animé l'après-midi. Tandis que les danseurs ont envahi la petite piste de danse, les autres ont profité de l'ombre des tilleuls pour discuter et échanger des nouvelles.

FC BUCEY 2019/2020

La saison du FC BUCEY a repris avec l'Assemblée Générale qui s'est déroulée début juillet. M. PRUNIER Michel a exprimé le souhait de laisser sa place à la présidence du club du fait de son âge. C'est donc M. PRIEUR Aurélien qui a pris la présidence du club.

Le FC BUCEY a donc préparé tranquillement sa saison en programmant 3 matchs amicaux face au RC de l'AUBE, FC VALLANT FONTAINE et l'AS VALLEE DU LONGSOLS. La préparation s'est plutôt bien déroulée avec 2 victoires et un match nul ! De bonnes augures pour la saison à venir.

A l'heure actuelle, le FC BUCEY compte 23 joueurs et 8 dirigeants.

Niveau résultats : au 06/11/2019 Le FC BUCEY comptabilise 6 victoires et 1 défaite. Notre club est actuellement 2ème du Championnat Départemental 3 Poule A à 1 point du leader. Ce qui est un très bon début de saison de nos footeux !

Les matchs à domicile du FC BUCEY :

Dimanche 10 Novembre 2019 à 14h30 face à MARIGNY LE CHATEL

Dimanche 16 Février 2020 à 15h00 face à VALLANT FONTAINE

Dimanche 23 Février 2020 à 15h00 face au ROMILLY SPORT 10

Dimanche 29 Mars 2020 à 15h00 face au voisin de l'ASOFA

Dimanche 19 Avril 2020 à 15h00 face à DROUPT ST BASLE

Dimanche 03 Mai 2020 à 15h00 face à PLANCY L'ABBAYE

Dimanche 17 Mai 2020 à 15h00 face à TRAINEL

Dimanche 14 Juin 2020 à 15h00 face au PORTUGUAIS de NOGENT

Durant l'été, la commune n'a pas été inactive pour le FC BUCEY, avec le ravalement du bâtiment du stade, la mise en accessibilité du bâtiment, la mise aux normes des douches, l'installation du pare ballon coté vestiaire ainsi que la création d'un parking en lieu et place de l'ancien court de tennis.

Durant la fin de l'année, le logo du club sera installé sur le bâtiment en accord avec le président du FC BUCEY.

Le président du FC BUCEY se félicite des relations entretenues avec la Mairie et remercie Guillaume pour le travail effectué sur le terrain pour l'entretien et l'amélioration de ce dernier.

Le mot du Président et Arbitre Aurélien PRIEUR



Montage du pare-ballons



INFOS PRATIQUES

Élections

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Les citoyens qui veulent participer au scrutin doivent s'être inscrits sur les listes électorales le 7 février 2020 au plus tard avec les documents requis (Cerfa 12669*02 - photocopie carte d'identité ou passeport – justificatif de domicile de moins de 3 mois).

Une déclaration de candidature est obligatoire pour chaque tour de scrutin. Pour le premier tour, la date limite de dépôt en préfecture est fixée au 27 février 2020.

Infos mairie

Si vous désirez recevoir les infos de la mairie par mail, n'hésitez pas à communiquer votre adresse à la mairie.

Colis de Noël

A partir de 70 ans, tous les Bucetons ont droit à un colis de Noël, pensez à vous inscrire en mairie.

Boîte à livres

Nous vous rappelons que la Boîte à Livres est accessible dans la cour de la mairie et fonctionne grâce à la participation des habitants. Vous y trouverez des romans, livres de jeunesse, magazines... N'hésitez pas à vous servir et à déposer les livres dont vous souhaitez vous séparer ou que vous souhaitez faire découvrir.

Secrétariat de mairie - horaires d'ouverture

Lundi 16 h - 18 h ; jeudi 9 h - 12 h ; samedi 10 h - 12 h semaine impaire.
Permanence des élus le samedi en semaine impaire, sur rendez-vous.

Dès aujourd'hui, je me mets au court-voiturage !

Vous prenez chaque jour votre voiture pour vous rendre au travail ? Vous trouvez que vous dépensez trop ? Que vous perdez beaucoup de temps ? Pensez au court-voiturage ! Troyes Champagne Métropole lance son service de court-voiturage pour faciliter vos déplacements domicile-travail. Le court-voiturage, qu'est-ce que c'est ? C'est l'opportunité pour les personnes vivant en zones peu denses de bénéficier d'une meilleure desserte de leur territoire grâce à un réseau d'automobilistes susceptibles de partager leur véhicule le temps d'un court trajet, sous la forme de covoiturage. Une offre qui vient compléter le réseau de transport en commun assuré par la TCAT. Du coup, c'est économique, écologique, social... et vous gagnez du temps sur vos trajets !

Comment ça marche

Troyes Champagne Métropole vous propose désormais une application spécialisée dans le covoiturage courte-distance élaborée par la société Karos. Cette application recense les parcours des différentes personnes inscrites et met en relation les usagers ayant des déplacements similaires à des horaires concordants. Ainsi, chaque conducteur trouve facilement des passagers... et chaque passager a forcément un conducteur covoitureur qui passe à côté de chez lui. L'application de Troyes Champagne Métropole se veut également incitative en matière de rétribution (pour le

conducteur, 2€ par passager plus 10 centimes du km au-delà de 20 km et dans la limite de 50 km) et de coûts (1,35€ dans la limite de 50 km, soit le prix du ticket unitaire de la TCAT). Afin d'encourager conducteurs et passagers à pratiquer plus naturellement et plus souvent le covoiturage, Troyes Champagne Métropole participe à hauteur de 0,65€ à 3,65€ selon le trajet. De plus, le ticket de court-voiturage vous permet l'utilisation des bus de la TCAT avant ou après chaque covoiturage.

Appli Karos disponible sur Google Store et AppleStore à compter du lundi 16 septembre

Le saviez-vous ?

Le court-voiturage, c'est :

26 minutes gagnées par trajet en moyenne par rapport aux transports en commun **97 euros économisés par mois** en moyenne comparé à l'autosolisme.

Mesures hivernales 2019-2020 :

Les personnes âgées ou handicapées, isolées à domicile sont invitées à venir se signaler en mairie. Cette inscription reste personnelle et confidentielle et le registre est strictement conservé en mairie. Il peut être communiqué, sur sa demande expresse, et permet en situation d'urgence (grand froid, canicule, ...) d'organiser une prise en charge personnalisée et adaptée des personnes inscrites, par les services publics compétents.

Hébergement d'urgence : Les conditions climatiques extrêmes augmentent les facteurs de risque pour les personnes sans abri. Des places d'hébergement d'urgence et des places d'accueil de jour sont mobilisées. Le numéro d'urgence est « 115 », joignable 24h/24. **Nous vous encourageons à composer ce numéro si vous rencontrez une personne en difficulté dans la rue.**

Intoxication au monoxyde de carbone : Première cause de mortalité par gaz toxique en France, ces intoxications accidentelles sont dues à la combustion incomplète des moteurs thermiques et des appareils de chauffage, de production d'eau chaude ou de cuisson. Ce gaz est particulièrement inodore, ce qui le rend très difficilement détectable.

A taux faible, on observe des maux de tête, vertiges, engourdissements, nausées et vomissements.

A taux plus élevé, la victime perd connaissance, peut tomber dans le coma et risquer la mort.

Quelques principes élémentaires de précaution :

- Ne pas utiliser d'appareils non destinés au chauffage pour se chauffer (brasero, four à gaz...),
- N'utiliser les appareils de chauffage d'appoint que par intermittence et dans des locaux aérés,
- Ne pas obstruer les aérations de l'habitat, même par grand froid et aérer quotidiennement les habitations,
- Confier l'entretien et l'installation des appareils de combustion à des professionnels,



- Nettoyer régulièrement les brûleurs des cuisinières à gaz et faire ramoner une fois par an les conduits d'évacuations et les cheminées,
- Ne pas faire fonctionner un moteur thermique (véhicule, groupe électrogène) dans un local clos.

Vous trouverez toutes les précautions d'usage et des conseils sur le site :

www.santepubliquefrance.fr – déterminants de santé – thème : expositions à des substances chimiques – monoxyde de carbone.

Prévention des maladies liées à la saison hivernale : Les enfants, les personnes âgées et les personnes présentant certaines pathologies chroniques préexistantes sont particulièrement sensibles au risque infectieux en période hivernale, qui peut présenter un risque grave pour leur santé. Les épidémies de **grippe** saisonnières, très contagieuses, surviennent généralement entre les mois de novembre et avril et débutent le plus souvent fin décembre, début janvier. Chaque épidémie dure en moyenne 9 semaines.

Une campagne de vaccination des personnes à risque est mise en place chaque année par l'Assurance Maladie.

Quelques mesures d'hygiène permettent de limiter la transmission de ce virus : assurer une bonne hygiène des mains, porter un masque anti-projection pour tout malade, utiliser des mouchoirs à usage unique.

Les jeunes enfants de moins de 2 ans sont particulièrement sensibles aux épidémies de **bronchiolite**, qui débutent généralement en décembre pour se terminer en fin d'hiver. Là encore, quelques mesures d'hygiène simples permettent de limiter sa transmission : assurer un bon lavage des mains, aérer les chambres, éviter le contact des bébés avec des personnes enrhumées et les lieux enfumés, nettoyer régulièrement les objets usuels du nourrisson, éviter les lieux très fréquentés...

Vous trouverez des conseils sur le site www.santepubliquefrance.fr / determinants-de-sante / virus-hivernaux

Circulations hivernales : le verglas ou les chutes de neige peuvent entraîner des difficultés de circulation.

Vous pouvez obtenir des informations sur les conditions de circulation via :

- Le site internet Météo-France : www.meteo.fr
- En contactant le 05 67 22 95 00 (bulletin de suivi de vigilance gratuit édité par Météo France)
- En contactant un opérateur météo de votre choix
- Le site internet <http://www.bison-futé.gouv.fr>
- Pour toute information sur le réseau routier départemental, sur le site internet du Conseil départemental de l'Aube : <http://www.aube.fr/222-conditions-de-circulation.htm> , ou en composant le numéro vert 0800 12 10 10 (transports scolaires ou état des routes).

UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SIGNIFIE UN PATRIMOINE IMMOBILIER REVALOISÉ !



Après une rénovation globale performante.



UN SERVICE PUBLIC QUI VOUS ACCOMPAGNE DE A À Z



EcoToit

Service de rénovation énergétique Troyes Champagne Métropole

FAITES LE CHOIX ECOTOIT

- ✓ Une aide à la décision pour réaliser des travaux performants.
- ✓ L'objectivité dans les préconisations et la priorisation des travaux.
- ✓ La garantie de la neutralité du service public.
- ✓ Un projet de rénovation énergétique qui répond à vos attentes, en vous apportant une solution cohérente et économiquement viable.
- ✓ L'accès à un réseau de professionnels de la rénovation énergétique.

Des avantages durables...

- Vous gagnez en confort et en qualité de vie au quotidien.
- Vous réduisez votre consommation d'énergie et maîtrisez vos dépenses à venir.
- Vous contribuez à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre.



POUR TOUT PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE HABITAT

☎ 03 25 72 51 94 ✉ ecotoit@troyes-cm.fr

🌐 www.ecotoit.troyes-champagne-metropole.fr



D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE À LA MAISON ?
DE DÉCHETS, VOIRE ZÉRO DÉCHET ?

Relevez les **DÉFIS DÉCLICS !**
 ENSEMBLE POUR LE CLIMAT
 100% gratuit, ludique et convivial

du 1^{er} décembre 2019 au 30 avril 2020

Venez seul, en famille ou entre amis !

Infos et inscriptions :
 03 25 72 31 05 / declics@troyes-cm.fr
www.defi-declics.org

Avec POLLINAIR, devenez sentinelle du pollen !

Pollin'air est un réseau citoyen capable de signaler en temps réel et de manière géolocalisée les dates d'émission des pollens allergisants dans la région Grand Est, *via* un système d'information en ligne et accessible à tous : www.pollinair.fr, développé par ATMO Grand Est sur l'ensemble de la Région.

Anticiper le phénomène de pollinisation à ses différentes étapes pour mieux traiter les allergies et aider des milliers de personnes allergiques à se soigner plus tôt, plus efficacement et avec un traitement plus léger, sont les grands objectifs de ce dispositif de prévention en matière de santé publique.

Toute personne intéressée à participer au dispositif – jardinier, botaniste, professionnel ou amateur, en bref tout amoureux de la nature ! –, peut devenir sentinelle du réseau Pollin'air.

Après inscription et choix des plantes à observer parmi 25 espèces identifiées, les sentinelles renseignent une fiche descriptive, en ligne. L'observation se fait en temps réel et de manière géolocalisée *via* la plateforme numérique Pollin'air, accessible depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette numérique. Au fil de l'année, trois stades de développement sont à renseigner : la floraison, le début et la fin de la pollinisation. Le kit de la sentinelle est composé du *Guide des sentinelles* et des fiches descriptives des plantes à observer, disponibles sur www.pollinair.fr. Des formations régulières accompagnent la montée en compétence des sentinelles.

Engagée aux côtés d'ATMO Grand Est, Troyes Champagne Métropole vous convie à un ATELIER DE FORMATION DES SENTINELLES DU POLLEN – ouvert à tous et gratuit –, samedi 30 novembre de 14h à 17h à la Maison des Maraîchers au parc des Moulins, à Troyes (5A, rue Guillaume-Le-Bé).

Gratuit sur inscription au 03 10 72 10 06 ou sur le lien <https://doodle.com/poll/bcwmrer6xv8stt3x>

Toute personne intéressée par l'émission des pollens allergisants dans la région Grand Est pourra visualiser les données grâce au site Pollin'air.

Constitution du réseau



APPEL À PARTICIPATION

ÉTABLIR UN MODÈLE PRÉVENTIF
Air Terraine collecte les données relatives dans les puissants instruments de qualité de l'air, avec l'objectif de développer un modèle de prévision. Il serait alors possible d'anticiper la pollinisation, de la même manière que la météo est prévue par Météo France.

UNE INFORMATION PLUS PERTINENTE
La pollution lumineuse (allégement des grains de pollen). Grâce aux données renseignées en 10 du temps, Atmo Grand Est et ses partenaires élaboreront un indice spécifique, combinant les données de prévision de la qualité de l'air avec celles de la contamination climatologique (tempêtes polliniques récurrentes en France avec le Réseau National de Surveillance Aérobiologique et observations du réseau Pollin'air) permettant une meilleure pertinence de l'information délivrée au public.

Pollin'air
ANTICIPER POUR MIEUX SE PROTÉGER

ARS **ORS** **M** **URP**

Allergique? Anticiper pour mieux se protéger

LE RÉSEAU D'OBSERVATEURS
Réseau de botanistes professionnels et amateurs, signalant et géolocalisant en temps réel l'arrivée des pollens allergisants dans la région Grand Est

Les Maisons de Service au Public

La MSAP est un guichet d'accueil polyvalent chargé de faciliter les relations des usagers avec les administrations. Les animateurs vous aident à obtenir des renseignements administratifs de tout ordre et vous proposent une aide personnalisée : obtenir un formulaire, constituer un dossier, prendre un rendez-vous avec un référent.

VOS MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

VOUS ACCOMPAGNENT DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES AU QUOTIDIEN

VOTRE INTERMÉDIAIRE AUPRÈS DES ORGANISMES PUBLICS PARTENAIRES :

DES POINTS-CONSEILS* VOUS ACCUEILLENT DANS VOS MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC :

LES MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC DE L'AGGLOMÉRATION

Les Maisons de Services Au Public sont des structures de proximité qui vous proposent un accompagnement personnalisé. Guichet d'accueil polyvalent, la MSAP a vocation à faciliter vos démarches administratives quotidiennes.

MSAP ESTISSAC
2 rue Laurent-Lesséré – 10190 Estissac
03 25 40 42 42
estissac.msap@troyes-cm.fr

* Horaires d'ouverture :
Lundi / Mardi / Jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h
Mercredi / Vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

MSAP SAINT-LYÉ
1 rue Henri-Rodin - 10180 Saint-Lyé
ou 2^e accès par le parking de l'avenue du Général-de-Gaulle (à hauteur du n°1)
09 62 63 75 48
saintlye.msap@troyes-cm.fr

* Horaires d'ouverture :
Mardi / Jeudi : 9h - 13h / 15h30 - 18h30
Samedi : 9h - 12h

MSAP BOUILLY
42 bis rue de l'Hôtel-de-Ville 10320 Bouilly
09 71 26 22 76
bouilly.msap@troyes-cm.fr

* Horaires d'ouverture :
Mercredi / Vendredi : 9h - 13h / 15h30 - 18h30

ANTENNE DE TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE
Accès dans l'Hôtel de Ville
place Maurice-Jacquinet - 10270 Lusigny-sur-Barse
07 77 77 99 47
mc.sectaire@troyes-cm.fr

* Horaires d'ouverture :
Lundi / Mercredi : 8h30 - 12h / 13h - 17h

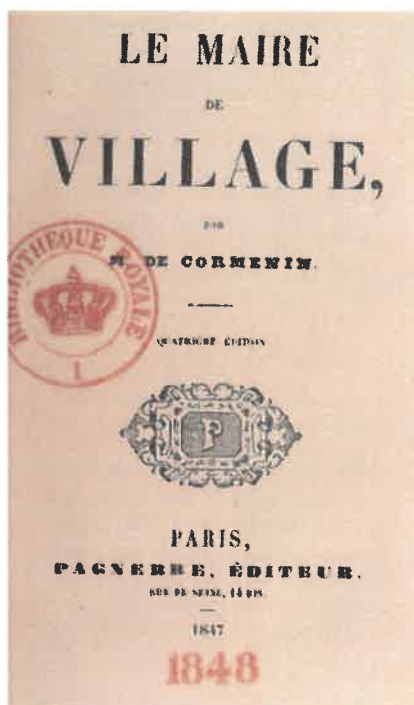
TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE

WWW.TROYES-CHAMPAGNE-METROPOLE.FR
Troyes Champagne Métropole
1 place Robert-Galley - 10000 TROYES
03 25 45 27 27

Aube : Prévention des déchets le SDEDA s'engage sur tous les fronts

Convaincu que la prévention est un accélérateur de dynamiques territoriales, le SDEDA, Syndicat départemental d'élimination des déchets de l'Aube, en a fait sa priorité. À l'occasion de la SERD, Semaine européenne de la réduction des déchets, du 16 au 24 novembre 2019, trois actions témoignent de cet engagement total. Chef d'orchestre du schéma départemental de Prévention – Optimisation, réduction et tri, le SDEDA a travaillé toute l'année avec les 11 collectivités territoriales adhérentes pour faire émerger des idées d'actions concrètes, pour réduire les déchets du territoire. Autre action forte : une campagne de communication pour sensibiliser le grand public, lors de la semaine européenne de réduction des déchets, du 16 au 24 novembre. A l'affiche, les rêves d'enfant ! « Petite, je voulais sauver la planète... Aujourd'hui, j'achète local et responsable ». C'est sur ce principe que le SDEDA déploie ses messages. Des animations auront lieu auprès des plus jeunes, à cette occasion. L'événement est complété par le sixième colloque du SDEDA, en novembre. La prévention des déchets comme un levier de la dynamique territoriale en constitue le fil rouge. Alors, prêt à passer à la réduction des déchets

Notre historien local Robert POISSON raconte...



Voilà donc que l'on songe déjà aux prochaines élections municipales .C'est en page 2, dans le dernier édito de notre maire. 2020, c'est demain...

Les élections les plus proches de chacune et de chacun d'entre nous : forcément puisqu'il s'agira d'entretenir le bitume de MA rue , de tondre l'herbe de MES bas côtés , de veiller au bon écoulement du fossé qui bordent MA propriété, d'éclairer MON trottoir, de désherber le cimetière aux abords de MA tombe, de subventionner MON association, de ralentir les voitures qui passent à une vitesse excessive devant chez MOI, de faire taire le chien de MON voisin, de scolariser MES enfants, de ne pas oublier MES vieux parents ... En résumé , de bien gérer MES impôts communaux...

Les Municipales ... Les élections les plus courues, le taux maximal de remplissage des urnes, quelques semaines de querelles , de reproches , d'accusations qui fondront heureusement comme neige au soleil dès que les jours fatidiques seront passées .Il s'agit d'élire une équipe , conseillères et conseillers qui choisiront le maire de la commune .



Je me suis amusé à relever ce que l'on attend d'un maire, **dans un document de ... 1847**. Ci-dessus, la couverture de l'Édition de 1848. Une année marquante pour Bucey-en-Othe : incendie, reconstruction de l'école.

On est sous Louis-Philippe, Roi des Français. Le maire n'est pas élu, mais nommé par le pouvoir, ce qui en fait un relais majeur.

Mais on peut facilement lire, à la lumière du XIXème siècle, des recommandations valables pour le commencement du XXIème.

Vous vous intéressez à la vie de la commune. Vous avez le désir de faire avancer les choses, comme on dit. Vous êtes généreux et décidé à mettre partie de votre temps au service de la vie de vos futurs administrés. Vous avez donc décidé de vous présenter aux suffrages des électeurs, de conduire une liste avec l'espoir d'être choisi pour diriger la future équipe municipale.

Eh bien, bon courage Madame, bon courage Monsieur. À presque deux cents ans d'ici, découvrez ce qui vous attend. Et encore on ne parlait pas alors de SDDEA, de POS, de PLU, de PLUI (encore plus subtil), de CPI, de CCAS ...

*J'ai choisi de copier en caractères italiques
les extraits du document de 1847*

„On croit communément qu'il suffit, pour être un bon Maire, de lire, à haute et intelligible voix, les circulaires le recueil officiel et le bulletin des lois; de chiffrer couramment; de présider tant bien que mal le conseil municipal... de remplir les blancs des imprimés dont le sous-préfet vous envoie le modèle, de lui écrire pour se tirer d'affaire, dans les cas embarrassants „

Attendez ! Ce n'est pas tout ... Lisez la suite : elle éclaire votre projet.

„L'exercice d'un Maire, même de village, n'est qu'une suite de devoirs à remplir, envers soi-même, envers le Gouvernement, envers la Commune, envers les Habitants, envers le Conseil municipal, envers le Ministre du culte, envers l'Instituteur, envers les Pauvres .“

Et ce n'est pas fini !

Tout d'abord, *„vous serez de bonne renommée et votre vie privée devra singulièrement fortifier votre autorité publique, relever votre dignité de façon à rendre plus douce et plus empressée l'obéissance des administrés...“*

(Remarquez le présupposé : obéissance des administrés ...)

Aussi „vous ne devez pas vous quereller en ménage, prendre chez vous de la boisson, vous railler des choses saintes, hanter cabarets, tripots et billards parmi les pots et les cartes ... „ Sinon comment donner aux jeunes gens des conseils de sobriété, de tempérance, de retenue?

Moins folkloriques, toujours actuelles, les recommandations suivantes :

-Vous ne transigerez pas moyennant dons, argent ou promesses, sur des crimes, délits ou contraventions.

-Vous ne vous servirez pas de votre influence directe ou indirecte pour augmenter votre propre bien.

-Vous ne vous vengerez pas au lieu de pardonner.

-Vous n'exagérerez pas dans vos demandes les frais de bureau de la mairie.

-Vous n'entraînez pas votre commune, par ressentiment ou par cupidité, dans des procès injustes et ruineux.

Et j'en passe... Pas de caisse noire, non plus, le percepteur municipal étant seul institué pour recevoir et payer en son nom.

Dans tout emploi d'argent, tout bail passé, tout marché conclu, le Maire doit stipuler les conditions, débattre les prix suivre la filière, les incidents, la réception des travaux comme un tuteur le ferait pour ses pupilles, un père pour ses enfants. Pas un sou de dépense sans justification ni preuve.

Toutes recommandations évidentes plus d'un siècle et demi plus tard...

En cas d'inondation, d'incendie le maire devra se porter le premier au fort du danger, encourager son monde, diriger les secours. En cas d'urgence donner de sa personne, se jeter dans l'eau, dans le feu, et risquer sa vie ...

Il se rappellera aussi, simple détail, que le secrétaire de mairie n'est pas fait pour écrire ses lettres d'amis ... ni ... ni ... ni les répartiteurs pour dégrever sa propriété, de façon qu'on ne puisse jamais dire qu'il est maire, non pour les habitants, mais pour lui.

En 1847, certaines tentations devaient être grandes pour que l'auteur y insiste ainsi....

Avec de bons Maires partout et des ministres médiocres, la civilisation, la grandeur et le bien-être de la France seraient plus de progrès qu'avec de bons ministres et de mauvais Maires.

Cette idée exprimée par Monsieur de Cormenin ne seraient-elle pas un peu dans l'air du temps à la veille des prochaines - et très proches - élections municipales?

Je ne ferai pas une analyse complète du petit livre qui aborde dans le détail les responsabilités et les devoirs du maire. Un grand chapitre à propos des gendarmes car il y a le déserteur, le braconnier, le malfaiteur „armé jusqu'aux dents „. Et d'énumérer les méfaits les plus courants : *On brûle les gerbes, on coupe les arbres, on saccage les maisons, on attaque les personnes, on rançonne, on pille, on tue.*

Mais la maréchaussée protège les honnêtes gens. „ Mendiants, forçats, vagabonds, voyageurs sans passeport, voituriers sans plaques, charlatans, traînardeurs, maraudeurs, hommes à figures sinistres, rien ne lui échappe“...

„Chemins dégradés; moissons et prairies foulées aux pieds; vaches, moutons et chèvres en délit; bergers endormis; haies, pieux et clôtures arrachés, portes enfoncées, légumes cueillis et dévastés; animaux égarés ; battues collets et appeaux pour la chasse du gibier...“ **Toujours le maire est concerné. Que faut-il inscrire au regard de ces préoccupations d'un autre âge ?**

Déjà l'établissement des **contributions**, les problèmes à propos du recrutement , du cadastre, des épizooties, à quoi il faut ajouter ceux provoqués par les „dances ou la pudeur est blessée“, les ivrognes, sans oublier la surveillance des „rebouteux , marchands d'amulettes, tireurs d'horoscopes qui abusent de la crédulité du peuple „.

Qui prétend que c'était mieux avant?

Une lecture passionnante que je vous recommande dans son intégralité et qui fera prendre conscience à chacun , avec toute la distance nécessaire , combien le travail du maire , quel qu'il soit, (1847, 1987, 2001, 2007, 2012 , et 2020 est proche), n'a jamais été, n'est pas , ne sera toujours pas , de tout repos .

**Sur GOOGLE : taper : „Gallica le maire du village „. C'est le premier site
Le maire du village / par M. de Cormenin Gallica
et agrandir le texte parfaitement lisible.**

Liste des maires de Bucey-en-Othe
 établie avec le concours d'Yves Bernaudat.

C'est assez lacunaire ... Je n'ai pas sous la main les éléments qui pourraient me renseigner sur des temps anciens .Je n'ai pas toujours le prénom .Je demande que l'on nous absolve des erreurs qui se seraient glissées dans cette liste RP

en 1743

Bonnemain



An 9 de la République

Prévost



En 1827
 En 1831

Raoul
 Bonnemain

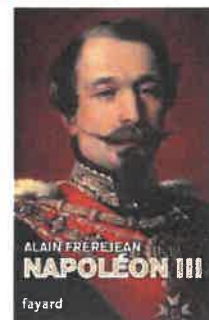


En 1837
 En 1846
 En 1850

Etienne Jaillant
 Etienne Flogny
 Fèbre (?)

En 1860
 En 1866
 En 1869

Charles Roglet
 Prévost
 Arthur Flogny



.....
 En 1900
 1901 / 1919
 1920 / 1932
 1932 / 1945
 1945 / 1953
 1953 / 1961
 1961 / 1965
 1965 / 1972
 1972 / 2001
 2001 / 2007
 2007 / 2012
 2012 / 2020

Prudent Raoul
 Léon Bernaudat
 Jaillant Arthur
 Flogny puis William Laurent
 Albert Deschamps
 Jules Grisier
 Lucien Nourrisson
 Charles Décréon
 Max Toulouse
 Michel Prunier
 Valéry Prunier
 Pascal Desrousseaux

